



CAJ/60/2

ORIGINAL : anglais

DATE : 29 juillet 2009

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Soixantième session
Genève, 19 et 20 octobre 2009

DOCUMENTS TGP

Document établi par le Bureau de l'Union

1. L'objet du présent document est de faire le point sur l'examen des documents TGP depuis la cinquante-neuvième session du Comité administratif et juridique (CAJ), tenue à Genève le 2 avril 2009, d'apporter des informations de fond pour faciliter l'examen par le CAJ des projets de document TGP, et de soumettre le programme d'élaboration des documents TGP proposé par le Comité technique (TC).

2. Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

CAJ : Comité administratif et juridique

TC : Comité technique

TC-EDC : Comité de rédaction élargi du Comité technique

TWA : Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

TWC : Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur

TWF : Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

TWO : Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

TWV : Groupe de travail technique sur les plantes potagères

TWP : Groupes de travail techniques

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	3
II. DOCUMENTS SOUMIS AU COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE POUR EXAMEN	5
<i>a) Nouveaux documents TGP.....</i>	<i>5</i>
TGP/8 “Protocole d’essai et techniques utilisées dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité”	5
TGP/11 “Examen de la stabilité”	7
TGP/14 “Glossaire de termes [techniques, botaniques et statistiques] utilisés dans les documents de l’UPOV”	9
<i>b) Révision des documents TGP.....</i>	<i>12</i>
TGP/7 “Élaboration des principes directeurs d’examen”	12
III. PROGRAMME D’ÉLABORATION DES DOCUMENTS TGP	15

ANNEXE I (EN ANGLAIS SEULEMENT) : COMMENTS ON TGP DOCUMENTS MADE BY THE TECHNICAL WORKING PARTY FOR VEGETABLES AND THE TECHNICAL WORKING PARTY ON AUTOMATION AND COMPUTER PROGRAMS

ANNEXE II : PROGRAMME D’ÉLABORATION DES DOCUMENTS TGP

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

3. Le document TG/1/3 “Introduction générale à l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité et à l’harmonisation des descriptions des obtentions végétales” (Introduction générale) et la série de documents connexes qui établissent les procédures relatives aux principes directeurs d’examen (documents TGP) visent à énoncer les principes sur lesquels repose l’examen DHS. Les seules obligations contraignantes des membres de l’Union sont celles contenues dans la Convention UPOV elle-même. Cependant, l’Introduction générale et les documents TGP, en s’appuyant sur l’expérience pratique, s’efforcent de donner des indications d’ordre général permettant un examen de toutes les variétés conforme à la Convention UPOV. En outre, l’UPOV a établi des “Principes directeurs pour la conduite de l’examen des caractères distinctifs, de l’homogénéité et de la stabilité” (principes directeurs d’examen) pour de nombreuses espèces ou autres groupements de variétés. Ces principes directeurs d’examen ont pour objet de développer certains des principes énoncés dans l’Introduction générale, et dans les documents TGP qui s’y rapportent, afin de donner des indications pratiques détaillées permettant l’harmonisation de l’examen DHS, et notamment de recenser les caractères appropriés pour l’examen DHS et l’établissement de descriptions variétales harmonisées.

4. Comme l’a indiqué le président lors de la cinquante-quatrième session du CAJ, qui s’est tenue à Genève les 16 et 17 octobre 2006, l’élaboration de documents TGP en relation avec l’examen DHS peut être considérée comme un élément supplémentaire dans l’élaboration de matériel d’information concernant la Convention UPOV;¹ outre le fait qu’ils constituent une publication à part entière, les documents TGP peuvent être utilisés en relation avec diverses activités de l’UPOV. Plus précisément, l’Introduction générale et les documents TGP constitueront les composantes fondamentales d’un module spécialisé sur l’examen des demandes de droit d’obtenteur qui fera partie du programme de cours d’enseignement à distance que le Comité consultatif a chargé le Bureau de l’Union de mettre au point.

¹ À sa cinquante-deuxième session, tenue à Genève le 24 octobre 2005, le CAJ est convenu d’une méthode d’élaboration de matériels d’information sur la Convention UPOV qui est expliquée aux paragraphes 8 à 10 du document CAJ/52/4. Il a également approuvé la création d’un groupe consultatif du CAJ (“CAJ-AG”) chargé d’aider à élaborer des documents relatifs à ces matériels, comme le proposaient les paragraphes 11 à 14 du document CAJ/52/4 (voir le paragraphe 67 du compte rendu (document CAJ/52/5)).

5. L'état d'élaboration des documents TGP peut se résumer comme suit :

Cote	Titre	État d'avancement
TGP/0	Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents	Approuvé (2005) / révision proposée pour adoption par le Conseil en octobre 2009
<i>TGP/1</i>	<i>Introduction générale assortie d'explications</i>	–
TGP/2	Liste des principes directeurs d'examen adoptés par l'UPOV	Approuvé (2005)
<i>TGP/3²</i>	<i>Variétés notoirement connues</i>	–
<i>TGP/4</i>	<i>Constitution et maintien des collections de variétés</i>	Adopté par le Conseil (2008)
TGP/5	Expérience et coopération en matière d'examen DHS	Approuvé (2005) / Révision partielle adoptée par le Conseil (2008)
TGP/6	Arrangements en vue de l'examen DHS	Approuvé (2005)
TGP/7	Élaboration des principes directeurs d'examen	Approuvé (2004) / <i>en cours de révision</i>
<i>TGP/8</i>	<i>Protocole d'essai et techniques utilisées dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité</i>	<i>En cours d'élaboration</i>
<i>TGP/9</i>	<i>Examen de la distinction</i>	Adopté par le Conseil (2008)
<i>TGP/10</i>	<i>Examen de l'homogénéité</i>	Adopté par le Conseil (2008)
<i>TGP/11</i>	<i>Examen de la stabilité</i>	<i>En cours d'élaboration</i>
<i>TGP/12</i>	<i>[Caractères spéciaux]/[Conseils concernant certains caractères physiologiques]</i>	<i>Proposé pour adoption par le Conseil en octobre 2009</i>
<i>TGP/13</i>	<i>Conseils pour les nouveaux types et espèces</i>	<i>Proposé pour adoption par le Conseil en octobre 2009</i>
<i>TGP/14</i>	<i>Glossaire des termes [techniques, botaniques et statistiques] utilisés dans les documents de l'UPOV</i>	<i>En cours d'élaboration</i>
<i>TGP/15</i>	<i>Nouveaux types de caractères</i>	–

L'Introduction générale, les documents TGP approuvés et les principes directeurs d'examen adoptés sont publiés sur le site Web de l'UPOV à l'adresse http://www.upov.int/fr/publications/list_publications.htm.

² À sa cinquante-cinquième session, tenue à Genève le 29 mars 2007, le CAJ a adopté la conclusion du CAJ-AG stipulant que l'Introduction générale fournissait déjà des indications sur ce que l'on entend par les termes "notoirement connues" et qu'il n'était pas souhaitable, actuellement, de continuer à développer le document TGP/3 "Variétés notoirement connues" (voir le paragraphe 47 du document CAJ/55/7).

II. DOCUMENTS SOUMIS AU COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE POUR EXAMEN

a) *Nouveaux documents TGP*

TGP/8 “Protocole d’essai et techniques utilisées dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité”

6. Le document TGP/8/1 Draft 13 est le premier projet de document TGP/8 “Protocole d’essai et techniques utilisées dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité” que le CAJ est invité à examiner. Les informations générales qui suivent visent à préciser le contexte dans lequel il a été élaboré et les adjonctions envisagées une fois que le document TGP/8 aura été adopté.

7. Lors de sa réunion du 8 janvier 2009, le TC-EDC a noté que plusieurs sections du document TGP/8/1 Draft 1 n’avaient pas encore commencé à être développées ou devaient être développées plus en détail. Parallèlement, le TC-EDC a indiqué que plusieurs sections importantes du document TGP/8 étaient bien établies et fournissaient déjà des indications utiles. Par conséquent, le TC-EDC a proposé que le TC soit invité à envisager l’adoption d’une première version du document TGP/8 (document TGP/8/1) sans les sections de ce document qui doivent être développées plus en détail. Le TC-EDC a également fait remarquer que les parties bien établies du document TGP/8 justifient leur traduction. Concernant les sections du document TGP/8 qui ne figureraient pas dans la première version du document TGP/8 (document TGP/8/1), le TC-EDC a proposé que ces sections continuent d’être développées sans plus attendre en vue d’être insérées dans le document TGP/8 à la suite d’une révision du document TGP/8/1 (c’est-à-dire le document TGP/8/2) dès que possible.

8. Concernant les nouvelles propositions sur le contenu du document TGP/8, le TWA a proposé, à sa trente-septième session, de retirer la section III “Examen de caractères au moyen de l’analyse d’images” du document TGP/12 et de l’insérer dans le document TGP/8, étant donné qu’elle porte non pas sur les caractères mais sur les méthodes d’examen des caractères. Comme cela a été expliqué au paragraphe 11 ci-dessus, le TWC, à sa vingt-sixième session, a souscrit à cette proposition. Le TC-EDC a indiqué, lors de sa réunion du 8 janvier 2009, que la section sur l’examen de caractères au moyen de l’analyse d’images nécessiterait un nouveau débat de fond et qu’elle ne pourrait pas être mise au point à temps pour l’adoption du document TGP/8 (TGP/8/1).

9. À sa réunion du 8 janvier 2009 (voir http://www.upov.int/restrict/en/tc_edc/index_tc_edc_jan09.htm), le TC-EDC est convenu que les sections suivantes du document TGP/8/1 Draft 11 nécessiteraient un nouveau débat de fond :

Première partie : Protocole d'essai DHS et analyse des données :

2. *Données à enregistrer*
3. *Contrôle de la variation par différents observateurs*
6. *Traitement des données pour l'évaluation de la distinction et l'établissement de descriptions variétales*

Deuxième partie : Techniques utilisées dans l'examen DHS

- 3.5 *Méthodes statistiques pour de très petits échantillons*
5. *Examen DHS sur des échantillons globaux*
6. *Examen de caractères au moyen de l'analyse d'images*
7. *Méthode de traitement des données pour l'évaluation de la distinction et l'établissement de descriptions variétales*

10. Conformément à la recommandation du TC-EDC, ces sections ont été supprimées du document TGP/8/1 Draft 12, examiné par le TC à sa quarante-cinquième session, mais sont reproduites dans le document TC/45/14. Les sections supprimées du document TGP/8/1 Draft 12, assorties des observations faites par le TC à sa quarante-cinquième session, sont reproduites dans l'annexe du document TWC/27/11.

11. Le TC est convenu que l'adoption du document TGP/8/1 devrait être prévue en 2010 sur la base du contenu du document TGP/8/1 Draft 12. En outre, il est convenu que, parallèlement, hormis l'examen du projet du document TGP/8/1, les sections ne figurant pas dans le document TGP/8/1 Draft 12, telles qu'elles sont reproduites dans l'annexe I du document TC/45/14, continueraient d'être développées sans plus attendre en vue d'être insérées dans le document TGP/8 à la suite d'une révision du document TGP/8/1 (c'est-à-dire le document TGP/8/2) dès que possible.

12. Le TC est convenu qu'il ne serait pas approprié de modifier la structure du document TGP/8/1. Toutefois, pour aider les utilisateurs à retrouver plus aisément les sections pertinentes dans le document, il convient d'élaborer un guide, éventuellement sous forme de grille ou de diagramme. Il est convenu en outre que le guide serait examiné à l'occasion des discussions sur le projet de document TGP/8/1 en vue, le cas échéant, de l'inclure comme introduction dans ledit document avant son adoption. Le TC a invité à soumettre au Bureau de l'Union toutes propositions relatives à ce guide d'ici au 17 avril 2009. Aucune proposition n'a toutefois été reçue par le Bureau de l'Union.

13. Le document TGP/8/1 Draft 13 est fondé sur le document TGP/8/1 Draft 12, après modification par le TC à sa quarante-cinquième session. Il sera examiné par les TWP à leurs sessions respectives en 2009 et par le CAJ à sa soixantième session. Les observations faites à la quarante-troisième session du TWV, tenue à Beijing (Chine) du 20 au 24 avril 2009, et celles faites à la vingt-septième session du TWC, tenue à Alexandria (Virginie, États-Unis d'Amérique), du 16 au 19 juin 2009, figurent dans l'annexe I du présent document. Les observations faites à la trente-huitième session du TWA, prévue à Séoul (République de Corée), du 31 août au 4 septembre 2009, à la quarante-deuxième session du TWO, prévue à Angers (France), du 14 au 18 septembre 2009, et à la quarantième session du TWF, prévue à Angers (France), du 21 au 25 septembre 2009, seront communiquées à la soixantième session du CAJ.

14. Le programme d'élaboration des documents TGP proposé par le TC, qui fait l'objet de l'annexe II du présent document, part du principe que le CAJ sera invité à examiner un autre

projet de document TGP/8/1 à sa soixante et unième session, en mars 2010, et que le Conseil sera invité à examiner ce même document pour adoption à sa quarante-quatrième session en octobre 2010.

15. *Le CAJ est invité :*

a) *à prendre note de la procédure proposée pour l'adoption du document TGP/8, telle qu'exposée dans le paragraphe 11; et*

b) *à examiner le document TGP/8/1 Draft 13 à la lumière des observations figurant dans l'annexe I du présent document et des observations du TWA, du TWO et du TWF, compte tenu de ce qui est indiqué dans le paragraphe 13.*

TGP/11 "Examen de la stabilité"

16. À sa cinquante-huitième session tenue à Genève les 27 et 28 octobre 2008, le CAJ a examiné le document TGP/11/1 Draft 5 "Examen de la stabilité" à la lumière du document CAJ/58/2. Il était expliqué dans le document CAJ/58/2 ce qui suit :

"7. À sa quarante-quatrième session, le TC a pris note de la proposition du TWV concernant l'élaboration éventuelle d'un document contenant des conseils sur les questions de distinction, d'homogénéité, de stabilité et de nouveauté portées à l'attention d'un service après l'octroi d'un droit d'obtenteur et sur le statut et l'utilisation de la description variétale 'officielle' (voir le paragraphe 17 du document TC/44/3). Il a également pris note des observations formulées par le TC-EDC, indiquant que le fait de traiter tous les aspects liés à la stabilité dans un document unique présenterait des avantages concrets, et de sa proposition selon laquelle le TC, en collaboration avec le CAJ, envisage une modification du titre du document TGP/11, celui-ci étant clairement divisé en deux parties :

Première partie : Examen de la stabilité (article 12 de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV 'Examen de la demande')

Deuxième partie : Stabilité après l'octroi d'un droit d'obtenteur (article 22.1) de l'Acte de 1991 de la Convention UPOV 'Déchéance de l'obtenteur').

"8. Le TC considère qu'il convient de demander l'avis du CAJ quant à l'opportunité de mettre en œuvre ces propositions."

17. Le CAJ est convenu que le document TGP/11 ne devrait porter que sur l'examen de la stabilité dans le cadre de l'examen DHS et qu'il faudrait élaborer un document distinct fournissant des conseils sur les questions de distinction, d'homogénéité, de stabilité et de nouveauté qui sont portées à l'attention d'un service après l'octroi d'un droit d'obtenteur (voir le paragraphe 11 du document CAJ/58/6 intitulé "Compte rendu des conclusions").

18. À sa quarante-cinquième session, le TC est convenu de proposer au CAJ que, conformément à sa méthode d'élaboration de matériels d'information relatifs à la Convention

UPOV, un document soit mis au point pour fournir des éléments d'orientation sur des questions concernant la distinction, l'homogénéité, la stabilité et la nouveauté portées à l'attention d'une administration après l'octroi d'un droit d'obtenteur. Cette question est examinée dans le document CAJ/60/8 "Questions se posant après l'octroi d'un droit d'obtenteur".

19. Le TC a examiné le document TGP/11/1 Draft 5 à sa quarante-cinquième session et est convenu de se préoccuper dans le prochain projet des aspects suivants :

a) conformément à ce qui a été convenu par le CAJ, le document TGP/11/1 Draft 5 ne devrait porter que sur l'examen de la stabilité dans le cadre de l'examen DHS;

b) pour expliquer la nature de la stabilité et son rapport avec l'homogénéité, il convient d'indiquer, comme dans l'introduction générale de ce document, que "dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable" (introduction générale, chapitre 7.3.1.1);

c) il conviendrait d'éviter les phrases du type "la stabilité n'est pas évaluée" (voir les sections 2.1.2, 2.1.3, 2.1.5.a));

d) il conviendrait d'éviter les explications relatives à l'homogénéité (par exemple dans les sections 2.1.4.a) et b)). Au besoin, certains aspects de l'homogénéité peuvent être expliqués ou cités à partir du document TGP/10/1 intitulé "Examen de l'homogénéité";

e) il conviendrait de faire en sorte que le document fournisse des indications pratiques sur des situations concernant en particulier la stabilité (et non pas l'homogénéité), voir par exemple la section 2.1.4.c);

f) outre des conseils en matière d'examen de la stabilité dans le cadre de l'examen de l'homogénéité, il conviendrait de fournir des indications relatives à l'examen direct de la stabilité, avec l'assistance d'experts d'Australie; et

g) en ce qui concerne la section 2.2.3, il conviendrait de noter que le TC-EDC a proposé que le texte standard concernant la stabilité, figurant dans les principes directeurs d'examen, soit modifié de la manière suivante (voir le document TGP/7/2 Draft 2 : ASW 9 (chapitre 4.3.2 du modèle de principes directeurs d'examen) – Détermination de la stabilité : principes généraux) :

"Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée davantage soit en cultivant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences ou un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment au départ."

20. Le TC a pris note que la quarante-troisième session du TWV devant se tenir à Beijing du 20 au 24 avril 2009, avait lieu moins de trois semaines après la quarante-cinquième session du TC. De fait, il a conclu qu'il serait impossible d'établir un nouveau projet du document TGP/11/1 pour examen par les TWP en 2009. Par conséquent, le TC est convenu qu'à leurs sessions de 2009, les TWP seraient invités à examiner les observations formulées par le CAJ et le TC concernant le document TGP/11/1 Draft 5. Un nouveau projet du document TGP/11/1 (document TGP/11/1 Draft 6) pourrait ainsi être établi sur la base de ces observations et d'autres observations éventuelles formulées par les TWP, en vue d'être soumis au TC-EDC pour examen à sa réunion de janvier 2010.

21. Le TWV, à sa quarante-troisième session, n'a pas fait d'observations sur le document TGP/11/1 Draft 5. Les observations faites à la vingt-septième session du TWC sont reproduites dans l'annexe I du présent document. Les observations faites à la trente-huitième session du TWA, à la quarante-deuxième session du TWO et à la quarantième session du TWF seront communiquées à la soixantième session du CAJ.

22. Le CAJ est invité à examiner le document TGP/11/1 Draft 5 à la lumière des observations figurant dans le paragraphe 19 et dans l'annexe I du présent document ainsi que des observations du TWA, du TWO et du TWF, compte tenu de ce qui est indiqué dans le paragraphe 21.

TGP/14 “Glossaire de termes [techniques, botaniques et statistiques] utilisés dans les documents de l’UPOV”

23. Le document TGP/14/1 Draft 9 est le premier projet de document TGP/14 “Glossaire de termes [techniques, botaniques et statistiques] utilisés dans les documents de l’UPOV” que le CAJ est invité à examiner. Les informations générales ci-dessous visent à préciser le contexte dans lequel il a été élaboré et les adjonctions envisagées une fois que le document TGP/14 aura été adopté.

24. À sa réunion du 8 janvier 2009, le TC-EDC a pris note des conclusions de l’atelier concernant le document TGP/14 section 2, sous-section 3 “Couleur” (“atelier TGP/14”), qui s’est tenu les 30 et 31 mai 2008, et des observations y relatives formulées par les TWP à leurs sessions de 2008 (voir l’annexe II du document TWC/27/12). Il en a conclu que le document TGP/14 section 2, sous-section 3 “Couleur” (sous-section “couleur”) nécessiterait un débat de fond avant de pouvoir être soumis pour adoption. Parallèlement, le TC-EDC a indiqué que les autres sections du document TGP/14 étaient clairement établies et fournissaient déjà des indications utiles. Par conséquent, le TC-EDC a proposé que le TC soit invité à examiner l’adoption d’une première version du document TGP/14 (TGP/14/1) sans la sous-section “Couleur”. Le TC-EDC a également indiqué qu’une telle procédure justifierait la traduction du document TGP/14/1 Draft 8. En ce qui concerne la sous-section “Couleur”, qui ne figurerait pas dans la première version du document TGP/14 (document TGP/14/1), le TC-EDC a proposé qu’elle continue d’être développée sans plus attendre en vue d’être insérée dans le document TGP/14 à la suite d’une révision du document TGP/14 (document TGP/14/2) dès que possible.

25. La sous-section “Couleur”, supprimée du document TGP/14/1 Draft 9, ainsi que les conclusions de l’atelier TGP/14 et les observations y relatives formulées par les TWP à leurs sessions de 2008 sont reproduites dans les annexes I et II du document TWC/27/12, respectivement.

26. Le TC, à sa quarante-cinquième session, est convenu que l’adoption du document TGP/14/1 serait prévue en 2010 sur la base du contenu du document TGP/14/1 Draft 8. Parallèlement, le TC est convenu que, hormis l’examen du projet du document TGP/14/1, la sous-section “Couleur” continuerait d’être développée sans plus attendre en vue d’être insérée dans le document TGP/14 à la suite d’une révision du document TGP/14/1 (c’est-à-dire le document TGP/14/2) dès que possible.

27. Le document TGP/14/1 Draft 9 sera examiné par les TWP à leurs sessions de 2009 et par le CAJ à sa soixantième session. Il est disponible dans toutes les langues de l’UPOV; toutefois, les versions française, allemande et espagnole suivent l’ordre alphabétique anglais des termes de l’index. Par conséquent, pour faciliter la lecture de ce document dans ces langues, un supplément (document TGP/14/1 Draft 9 Supplement) a été établi dans chaque langue, les termes de l’index apparaissant dans l’ordre alphabétique des langues concernées.

28. Le document TGP/14/1 Draft 9 est fondé sur le document TGP/14/1 Draft 8, après modification par le TC à sa quarante-cinquième session. En outre, le TC a accepté de regrouper les synonymes sous une seule entrée (par exemple, pour la version anglaise, “Breeder’s Right”, “Plant Breeder’s Right” et “PBR”) sous réserve que soit dressée la liste de tous les termes dans l’index. Ce changement n’a pas encore été effectué pour deux raisons : premièrement, le caractère complexe de l’indexation (par exemple, l’index pour le sigle anglais “PBR” exigerait un numéro de page et un renvoi au terme pertinent “Plant Breeder’s Right” dans cette page pour que le sigle “PBR” puisse être trouvé), qui suppose qu’il est impossible d’entreprendre cet exercice avant que tous les termes du document soient sous leur forme finale; et, deuxièmement, la possibilité de procéder à tout examen supplémentaire des conséquences de la facilité d’utilisation du document.

29. Les observations relatives au document TGP/14/1 Draft 9 formulées à la quarante-troisième session du TWV et à la vingt-septième session du TWC sont reproduites dans l’annexe I du présent document. Les observations faites à la trente-huitième session du TWA, à la quarante-deuxième session du TWO et à la quarantième session du TWF seront communiquées à la soixantième session du CAJ.

30. En ce qui concerne le document TGP/14/1 Draft 9, le CAJ peut être intéressé en particulier par la section 1 “Termes institutionnels et techniques”. Lorsqu’il examinera cette section, le CAJ peut souhaiter noter que les définitions sont reprises, en général, de documents de l’UPOV approuvés, ainsi que l’indiquent les renvois. En ce qui concerne les renvois du type “(voir “[...]” communiquer référence du site Web)” dans les définitions ci-dessous, l’information fournie sera extraite du document intitulé “Mandat et composition des organes de l’UPOV et bref aperçu de leur évolution”, soumis à la soixante-quatorzième session du Comité consultatif tenue à Genève le 24 octobre 2007.

Comité administratif et juridique	Comité administratif et juridique de l’UPOV (sigle : “CAJ”) (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
BMT	Groupe de travail de l’UPOV sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN Sigle de : “UPOV Working Group on Biochemical and Molecular Techniques, and DNA-Profiling in Particular” (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
CAJ	Comité administratif et juridique de l’UPOV Sigle de : “UPOV Administrative and Legal Committee” (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
CC	Comité consultatif de l’UPOV Sigle de : “Consultative Committee of UPOV” (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
Comité consultatif	“Comité consultatif de l’UPOV” (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
Conseil	Conseil de l’UPOV (voir “[...]” communiquer référence du site Web)

Comité de rédaction	voir “Comité de rédaction élargi (TC-EDC)”
Comité de rédaction élargi	Comité de rédaction élargi du Comité technique (TC-EDC) (sigle : “TC-EDC”) (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
TC	Comité technique de l’UPOV Sigle de : “UPOV Technical Committee” (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
TC-EDC	Comité de rédaction élargi du Comité technique Sigle de : “Enlarged Editorial Committee”
Comité technique	Comité technique de l’UPOV (sigle : “TC”) (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
Groupes de travail techniques	Groupes de travail techniques de l’UPOV (sigle : “TWP”) (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
Groupe de travail technique sur les plantes agricoles	Groupe de travail technique de l’UPOV sur les plantes agricoles (sigle : “TWA”) (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
Groupe de travail technique sur les plantes fruitières	Groupe de travail technique de l’UPOV sur les plantes (sigle : “TWF”) (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers	Groupe de travail technique de l’UPOV sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (sigle : “TWO”) (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
Groupe de travail technique sur les plantes potagères	Groupe de travail technique de l’UPOV sur les plantes potagères (sigle : “TWV”) (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur	Groupe de travail technique de l’UPOV sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (sigle : “TWC”) (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
TWA	Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (sigle de “Technical Working Party for Agricultural Crops” (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
TWC	Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (sigle de “Technical Working Party on Automation and Computer Programs” (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
TWF	Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (sigle de “Technical Working Party for Fruit Crops” (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
TWO	Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (sigle de “UPOV Technical Working Party for Ornamental Plants and Forest Trees” (voir “[...]” communiquer référence du site Web)
TWP	Groupes de travail techniques (sigle de “Technical Working Party” (voir “[...]” communiquer référence du site Web)

TWV	Groupe de travail technique sur les plantes potagères (sigle de “ <i>Technical Working Party for Vegetables</i> ” (voir “[...]” <i>communiquer référence du site Web</i>))
Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN	Groupe de travail de l’UPOV sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (sigle : “ <i>BMT</i> ”) (voir “[...]” <i>communiquer référence du site Web</i>))

31. Le changement de titre proposé pour le document TGP/12, qui s’appellerait non plus “Caractères spéciaux” mais “Conseils en ce qui concerne certains caractères physiologiques” (voir le paragraphe 10 du document CAJ/59/7 “Compte rendu des conclusions”), signifie qu’il peut être judicieux de supprimer la définition de “Caractère spécial” dans la partie I du document TGP/14/1 Draft 9.

32. Le programme d’élaboration des documents TGP proposé par le TC, qui fait l’objet de l’annexe II du présent document, part du principe que le CAJ sera invité à examiner un autre projet de document TGP/14/1 à sa soixante et unième session, en mars 2010, et que le Conseil sera invité à examiner ce même document pour adoption à sa quarante-quatrième session en octobre 2010.

33. *Le CAJ est invité*

a) *à prendre note de la procédure proposée pour l’adoption du document TGP/14, telle qu’exposée dans le paragraphe 26; et*

b) *à examiner le document TGP/14/1 Draft 9 à la lumière des observations figurant dans les paragraphes 28 à 31 et dans l’annexe I du présent document ainsi que des observations du TWA, du TWO et du TWF, compte tenu de ce qui est indiqué dans le paragraphe 29.*

b) *Révision des documents TGP*

TGP/7 “Élaboration des principes directeurs d’examen”

34. L’historique des propositions de révision du document TGP/7/1 se présente sous la forme de notes de bas de page dans le document TGP/7/2 Draft 3.

35. On trouve un renvoi au document TGP/7 dans certains documents TGP adoptés (par exemple, le document TGP/9/1 “Examen de la distinction” contient un renvoi, dans sa section 2.3.1.2.2, aux “notes indicatives 13.4 de l’annexe 3 du document TGP/7/1”). C’est pour cette raison que le document TGP/7/2 Draft 3 conserve, dans la mesure du possible, la numérotation du document TGP/7/1. À cet égard, les points supplémentaires sont ajoutés après le dernier numéro, pour ce qui est des textes standard supplémentaires (ASW) ou des notes indicatives (GN), ou sont précédés d’une sous-numérotation du type GN 11.1 et 11.2, par exemple.

36. Le TWO, à sa quarante et unième session, a proposé que soient ajoutées des indications concernant la modification des niveaux d'expression de caractères figurant dans le tableau des caractères, notamment en ce qui concerne les caractères avec astérisque. Il a été proposé que ces modifications soient notifiées à l'UPOV au moyen du document TGP/5 "Expérience et coopération en matière d'examen DHS" : section 10 : Notification de caractères supplémentaires (voir l'introduction du document TGP/7/2 Draft 2, section 1.2.1.9 "e) Modification de caractères figurant dans les principes directeurs d'examen"). Le TWO a fait remarquer qu'une telle approche nécessiterait une révision de la section 10.1 du document TGP/5. À cet égard, le TC est convenu d'examiner si la section 1.2.1.9 du document TGP/7/2 Draft 3 était nécessaire, compte tenu de la possibilité de procéder à des révisions partielles des principes directeurs d'examen.

37. À sa quarante-cinquième session, le TC est convenu que l'examen des questions ci-après, qu'il avait précédemment convenu d'examiner lors de la révision du document TGP/7/1, ne devait pas être poursuivi :

<i>Annexe 3 : Notes indicatives (GN) concernant le modèle de principes directeurs d'examen</i>	
GN 20	<i>(étudier si la révision des principes directeurs d'examen pourrait ne pas suivre toutes les indications relatives à la présentation des caractères dans le document TGP/7 si cela implique une révision importante des bases de données relatives aux descriptions variétales qui, sinon, ne serait pas nécessaire.)</i>
GN 29	<i>(étudier la possibilité d'introduire un tableau des noms commerciaux associés aux dénominations des variétés indiquées à titre d'exemples)</i>

<i>Annexe 4 : Liste de caractères approuvés</i>	
Recueil	<i>(envisager la possibilité d'insérer dans le modèle électronique les caractères utilisés dans la plupart des principes directeurs d'examen (par exemple, Feuille : longueur). Envisager la possibilité d'élaborer des modèles électroniques pour les types de variétés (par exemple, plantes potagères reproduites par semences) comportant davantage de caractères standard)</i>

38. Le TC est convenu que les aspects ci-après concernant la "Liste de caractères approuvés" seraient examinés parallèlement à la révision du document TGP/7. Selon qu'il conviendrait, des modifications pourraient être apportées aux paragraphes 1 et 2 de l'annexe 4 du document TGP/7/1 :

<i>Annexe 4 : Liste de caractères approuvés</i>	
Introduction	<i>(préciser que les caractères figurant dans les principes directeurs d'examen de l'UPOV qui ont été adoptés peuvent être omis de la "Liste de caractères approuvés" (annexe 4 du document TGP/7) lorsque le TC le juge approprié, conformément aux recommandations du Comité de rédaction élargi (TC-EDC)) (expliquer que l'indication du numéro du caractère, la méthode d'observation, le type de caractère et les indications (+) et (*) proviennent du tableau des caractères dont est issu le caractère considéré, tout en précisant que cette information ne s'applique pas nécessairement à d'autres principes directeurs d'examen)</i>

	<i>(expliquer aux rédacteurs des principes directeurs d'examen que, pour les caractères tirés de la liste dont l'un des éléments est modifié, les traductions en français, en allemand et en espagnol doivent être supprimées)</i>
Collection	<i>(exemples de caractères de couleur élaborés en rapport avec le document TGP/14 Section 2.3 : "Glossaire de termes techniques, botaniques et statistiques utilisés dans les documents de l'UPOV : termes botaniques : couleur" à incorporer dans le document TGP/7, annexe 4 "Liste de caractères approuvés". (Une restructuration du document TGP/7 peut s'avérer nécessaire.))</i> <i>(envisager la possibilité d'insérer un recueil des illustrations approuvées et de le mettre à la disposition des obtenteurs pour les aider à établir les demandes de protection. (voir également le document TGP/14, section 2.1 : Forme))</i> <i>(envisager la possibilité d'élaborer des outils tels que des CD-ROM contenant des photographies pour favoriser la compréhension des caractères utilisés dans les principes directeurs d'examen et réduire ainsi les erreurs d'observation)</i>

39. Le TC a noté que le Bureau de l'Union envisageait d'élaborer un modèle amélioré de principes directeurs d'examen et d'y insérer la Liste de caractères approuvés afin que les rédacteurs des principes directeurs d'examen disposent d'un outil convivial.

40. Les observations relatives au document TGP/7/2 Draft 3 formulées à la quarante-troisième session du TWV et à la vingt-septième session du TWC sont reproduites dans l'annexe I du présent document. Les observations formulées à la trente-huitième session du TWA, à la quarante-deuxième session du TWO et à la quarantième session du TWF seront communiquées à la soixantième session du CAJ.

41. Le programme d'élaboration des documents TGP proposés par le TC, qui fait l'objet de l'annexe II du présent document, part du principe que le CAJ sera invité à examiner un autre projet de document TGP/7/2 à sa soixante et unième session, en mars 2010, et que le Conseil sera invité à examiner ce même document pour adoption à sa quarante-quatrième session en octobre 2010.

42. Le CAJ est invité à examiner le document TGP/7/2 Draft 3 à la lumière des observations figurant dans l'annexe I du présent document et des observations du TWA, du TWO et du TWF, compte tenu de ce qui est indiqué dans le paragraphe 40.

III. PROGRAMME D'ÉLABORATION DES DOCUMENTS TGP

43. L'annexe II du présent document contient un programme d'élaboration des documents TGP, approuvé par le TC à sa quarante-cinquième session.

44. Le CAJ est invité à examiner la proposition de programme d'élaboration des documents TGP, qui fait l'objet de l'annexe II du présent document.

[L'annexe I suit]

ANNEXE I
(en anglais seulement)

COMMENTS ON TGP DOCUMENTS MADE BY THE
TECHNICAL WORKING PARTY FOR VEGETABLES AND THE
TECHNICAL WORKING PARTY ON AUTOMATION AND COMPUTER PROGRAMS

The following comments on draft TGP documents were made by the Technical Working Party for Vegetables (TWV), at its forty-third session, held in Beijing, China, from April 20 to 24, 2009, and by the Technical Working Party on Automation and Computer Programs (TWC), at its twenty-seventh session, held in Alexandria, Virginia, United States of America, from June 16 to 19, 2009.

(a) *New TGP documents*

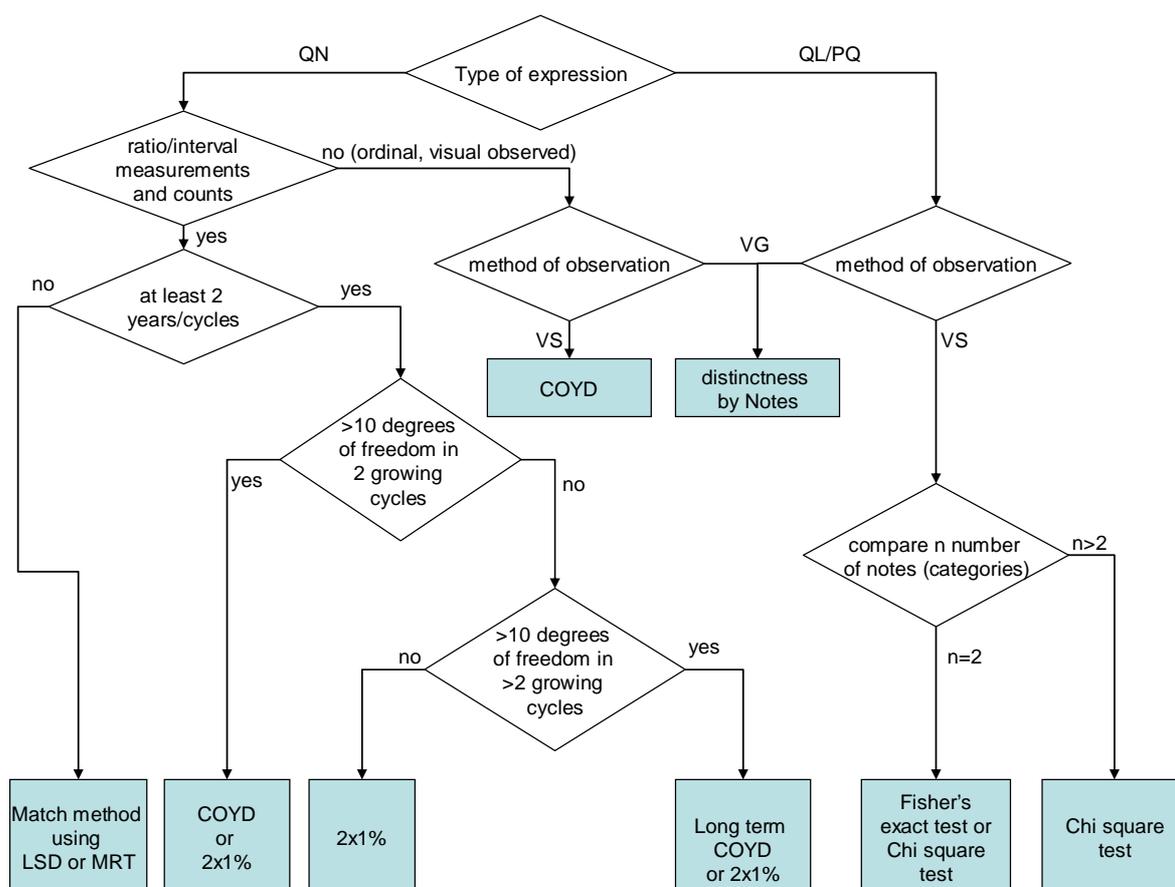
TGP/8 “Trial Design and Techniques Used in the Examination of Distinctness, Uniformity and Stability”

Comments on document TGP/8/1 Draft 13:

Introduction	to read “PART II: TECHNIQUES USED IN DUS EXAMINATION: includes, in particular, details on certain techniques referred to in documents TGP/9 “Examining Distinctness”, and TGP/10 “Examining Uniformity”.	TWC
General	to provide an explanation of the term “reference variety” throughout the document (e.g. COY)	TWC
	<u>PART I</u>	
1.1	text in square brackets to be deleted	TWC
1.3.1.2	to delete “s 1.2.2.5 and”	TWC
1.3.2.2	to read “If multiple growing trials are used as explained in sections 1.3.1.(a) and (c), DUS could be examined at all growing trial locations. However, in general, DUS is not examined at all growing trials locations.”	TWC
1.5.3.1.7 (table)	title of third row to read “Variety mean / Statistical analysis of records for a group of plants / [Replicate plots for group data records] / (MG/MS)	TWC
1.5.3.1.7 (table)	to explain the terms MG, MS, VG, VS	TWC
1.5.3.3.2	to be deleted	TWC
1.5.3.3.4.6	second sentence to read “The blocks should be formed so that the variation between plots within each block is minimized.	TWC
1.5.3.3.7.2.6 (table)	to delete “ ”	TWC
1.5.3.3.7.4	to be deleted	TWC
2.3	first paragraph to be deleted	TWC
2.3.1 (title)	to delete “[/variety means]”	TWC
2.3.1	to delete text in square brackets	TWC

2.3.1.1.3	to add blank line before 2.3.1.2	TWC
3.1	to delete note in box	TWC
3.2.1.3 (b)	to read “The 2x1% method to assess distinctness, which has also been developed by UPOV to analyze data from two or more years of growing trials where there are at least a certain minimum number of varieties in trial. Differences are assessed in each year using a statistical test based on a two-tailed LSD to compare the within-year variety means. Whether differences are sufficiently consistent is determined by the requirement that two varieties are significantly different in the same direction at the 1% level in both years, or, where trials are conducted in three years, in at least two out of three years. Details of the 2x1% method are given in document TGP/8 Part II section 4.”	TWC
3.2.1.3 (c)	to read “The Match method to assess distinctness was developed for use where the trials are conducted by the breeder in the first year and examined by the testing authority in the second year (see document TGP/6 section 2/1). They typically involve relatively small scale trials. Whether differences are sufficiently consistent is tested using a statistical test (eg LSD, MRT, Chi-Square or Fisher’s Exact) to gauge whether the differences in the second year are significant and agree with the “direction of the differences” declared by the breeder in the first year. The choice of statistical test depends on the type of expression of the characteristic concerned. Details of the Match method are given in document TGP/8 Part II, Section 5.”	TWC
3.2.1.3	to delete the words “and is discussed below”	TWC
3.2.1.4, 3.2.1.5	to be deleted and to be replaced by an explanation that different statistical methods will produce different results and to consider that in the context of harmonization	TWV
3.2.1.4, 3.2.1.5	to be deleted and to be replaced by an explanation that “In the context of consistency and harmonization, it should be noted that different statistical methods will produce different results.”	TWC
3.2.1.5	second sentence to be deleted	TWC
3.3 (title)	to read “Summary of selected statistical methods for examining distinctness”	TWV, TWC
3.3	- title of flow diagram to be amended and to avoid an indication that there is a preference of COYD over 2x1% method if there are more than 20 degrees of freedom - to clarify that other statistical methods would not be excluded	TWV
3.3.1 (table)	- to update the minimum degrees of freedom according to changes agreed for the relevant methods (see below) - to delete “Distribution” column - to replace Chi square and Fisher’s exact test with row for Match method - to add a column to indicate method of observation as “MS/VS” for COYD and Long Term COYD, with a note that those methods might also be applicable for MG and VG in certain circumstances; and to indicate “MS” for 2x1% method and “VS” for Match method	TWC

3.3.1	flow diagram to read as follows:	TWC
-------	----------------------------------	-----



<u>PART II</u>		
Title	to read “Selected techniques used in DUS examination”	TWV, TWC
General	to check that the term “clearly distinct” is replaced by “clearly distinguishable”, “distinct” or another suitable term (e.g. 6.1.9)	TWV, TWC
3.1	to read “– there should be at least 10, and preferably at least 20, degrees of freedom for the varieties-by-years mean square in the COYD analysis of variance, or if there are not, then Long-Term COYD can be used (see 3.6.2 below);”	TWC
3.7	to read “The COYD method can be applied using TVRP module of the DUST package for the statistical analysis of DUS data, which is available from Dr. Sally Watson (Email: info@afbini.gov.uk) or from http://www.afbini.gov.uk/dustnt.htm . Sample outputs are given in Part II section 3.10 [cross ref.]”	TWC
3.9.2.1, 3.9.2.2	to replace “SE” with “standard error” (3 occurrences)	TWC
3.9.2.5	formula to be centrally aligned	TWC
4. (title)	to read “2X1% METHOD”	TWC

4.1.1	to add indent to read “– there are at least 10, and preferably at least 20, degrees of freedom”	TWC
4.2 (title)	to read “The 2X1% method”	TWC
4.2.1	second sentence to read “The tests in each year are based on Student’s two-tailed t-test of the differences between variety means with standard errors estimated using the residual mean square from the analysis of the variety x replicate plot means.”	TWC
4.2.2	to delete final sentence of second indent	TWC
New Section (Match method)	<p>to read</p> <p>“5. MATCH METHOD</p> <p><u>5.1 Requirements for application of method</u></p> <p>5.1.1 The Match method is appropriate for assessing distinctness of varieties where:</p> <p style="padding-left: 40px;">observations made on a plant (or plot) in the second year are compared to observations made by the breeder in the first year;</p> <p style="padding-left: 40px;">there are claimed differences between plants (or plots) of a variety based on information from the first year trial;</p> <p style="padding-left: 40px;">the requirements of the method depend on the particular statistical test that is used (e.g. LSD, Multiple Range Tests (MRT), Chi-Square or Fisher’s Exact).</p> <p><u>5.2 Match Method</u></p> <p>5.2.1 The Match method to assess distinctness was developed for use where the trials are conducted by the breeder in the first year and examined by the testing authority in the second year (see document TGP/6 section 2/1). Whether differences are sufficiently consistent is tested using a statistical test (eg LSD, MRT, Chi-Square or Fisher’s Exact) to gauge whether the differences in the second year are significant and agree with the “direction of the differences” declared by the breeders in the first year. The choice of statistical test depends on the type of expression of the characteristic concerned. For two varieties to be distinct using the Match method, the varieties need to be significantly different in the same direction claimed by the breeder in the first year.</p> <p>5.2.2 The requirements of the method depend on the particular statistical test that is used (e.g. LSD, MRT, Chi-Square or Fisher’s Exact). For quantitative characteristics, the statistical test may be based on a one-tailed LSD, if there is one candidate, or on a one-tailed MRT, if there is more than one candidate included in the growing trial. A Chi-square test or Fisher’s exact test may be used for pseudo-qualitative or qualitative characteristics where the requirements for those tests are met.</p> <p>5.2.3 The Match method typically involves relatively small scale trials. The number of candidate and reference varieties in the trial is limited to the most similar varieties of common knowledge. Although these tests are most useful in trials of cross-pollinated varieties, they can be similarly applied to trials of self-pollinated and vegetatively propagated varieties provided the relevant criteria are met.</p>	TWC

5.1.4	to delete “or establish that the type of data collected does not fit the parametric assumptions”	TWV
5.1	to be deleted	TWC
5.2	to be deleted	TWC
5.3 title	to read “Chi-square test applied to contingency tables”	TWC
5.3 general	<p>section to be edited according to the comments below, the proposals agreed by the TWC at its twenty-sixth session (see document TWC/26/29 “Report”, paragraph 29: items 21, 23, 21) and any written comments provided to Mr. Nik Hulse by July 3, 2009.</p> <p>Mr. Hulse to prepare a new draft of the section for circulation by the Office by July 17, 2009 to the TWC, with a request for comments to be provided July 31, 2009. On the basis of comments received, Mr. Hulse to prepare a text by August 3, 2009, to be presented to the Technical Working Party for Agricultural Crops (TWA) and subsequent Technical Working Party sessions in 2009.</p>	TWC
5.3	<p>(a) to provide list of requirements and circumstances for the use of Chi-square test applied to contingency tables, which would include:</p> <ul style="list-style-type: none"> - the only source of variation should be caused by random sampling, e.g. there should be no variation due to soil conditions, etc. - useful where observations on a characteristic are allocated to two or more categories (classes) - the minimum expected value in each category should be five <p>(b) to explain contingency tables</p>	TWC
5.3.2	to read “In some cases, distinctness may be established by classifying individual varieties into broad groups and demonstrating statistically different grouping patterns for different varieties. Such examples include counts based on the flower color groups - red, pink or white etc. and the disease/pest/nematode infection classes. Data based on counts of individuals in a sample/population belonging to each of several classes require a different kind of statistical analysis. A method commonly used for analyzing such enumeration data is called the <i>Chi-square</i> (χ^2).”	TWC
5.3.6	to indicate “contingency table” in the title	TWC
5.3.16 to 5.3.19	to be deleted	TWC
6.	<p>section to be edited according to the comments below and any written comments provided to Mr. Nik Hulse by July 3, 2009.</p> <p>Mr. Hulse to prepare a new draft of the section for circulation by the Office by July 17, 2009, with a request for comments to be provided by July 31, 2009. On the basis of comments received, Mr. Hulse to prepare a text by August 3, 2009, to be presented to the Technical Working Party for Agricultural Crops (TWA) and subsequent Technical Working Party sessions in 2009. (as for Section 5)</p>	TWC
6.	to provide list of requirements and circumstances for the use of the method	TWC
6.2	to be deleted and to be covered by new section in future revision of TGP/8 (see below)	TWV

6.2	to be deleted	TWC
7.1	note in square brackets to be deleted	TWC
7.1.5.4	note in square brackets to be deleted	TWC
8.1	to delete “COYU is an appropriate method for use in assessing the uniformity of varieties”	TWC
8.9	to read “The COYU criterion can be applied using COYU module of the DUST software package for the statistical analysis of DUS data. This is available from Dr. Sally Watson (Email: info@afbini.gov.uk) or from http://www.afbini.gov.uk/dustnt.htm .”	TWC
8.11	to delete paragraph after Table 1	TWC
9.1 Title	to read “Uniformity assessment on the basis of relative variance method”	TWC
9.1 Introduction	to add an introduction based on Section 9.4.4 and to add a requirement that there should be a normal distribution for the method to be used.	TWC
9.1	to read “The relative variance method may be applied to any measured characteristic that is a continuous variable, irrespective of the method of propagation of the variety.”	TWV, TWC
9.1.1	to add space before “∞”	TWC
9.6	to be deleted	TWC

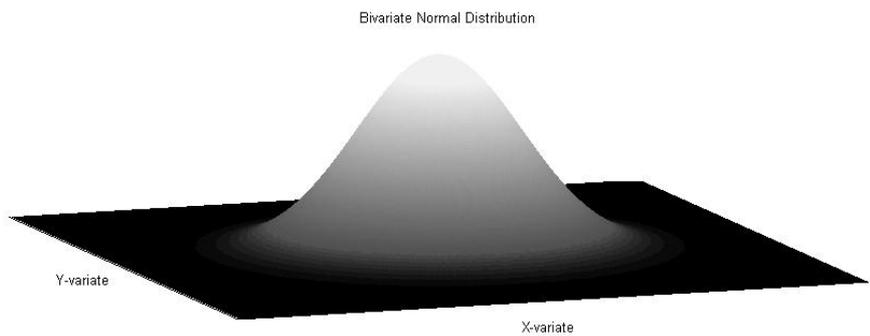
TGP/11 “Examination of Stability”

Comments on document TGP/11/1 Draft 5:

General	The expert from Australia explained that, in Australia, stability was examined for seed-propagated varieties by growing two generations and verifying that there was no difference in the characteristics observed.	TWC
	<p>An expert from the United States of America reported that, in the United States of America, distinct plants within a variety were identified according to the following definitions of “off-type” and “variant”:</p> <p>“<u>Variant</u>: The term “variant” means any seed or plant which: (a) is distinct within the variety but occurs naturally in the variety; (b) is stable and predictable with a degree of reliability comparable to other varieties of the same kind, within recognized tolerances, when the variety is reproduced or reconstituted; and (c) was originally a part of the variety as released. A variant is not an off-type.”</p> <p>“<u>Off-type</u>: The term “off-type” means any seed or plant not part of the variety in that it deviates in one or more characteristics from the variety as described and may include: a seed or plant of another variety; a seed or plant not necessarily any variety; a seed or plant resulting from cross-pollination by another kind or variety; a seed or plant resulting from uncontrolled self-pollination during production of hybrid seed; or segregates from any of the above.”</p>	TWC

TGP/14 “Glossary of Technical, Botanical and Statistical Terms Used in UPOV Documents”

Comments on document TGP/14/1 Draft 9:

	<p>SECTION 2. BOTANICAL TERMS SUBSECTION 2. SHAPES AND STRUCTURES I. SHAPE</p>	
1.3	to introduce the possibility to provide a different definition for the terms “base” and “apex” where that would be appropriate for the Test Guidelines concerned, in particular to avoid confusion in the use of commonly used terms by breeders. On that basis, it was agreed that the definitions of the terms should always be provided in the Test Guidelines. Furthermore, in order to ensure that applicants used the correct terms in completing the Technical Questionnaire, it was agreed that the relevant illustration of shapes in the Test Guidelines should be added to the Technical Questionnaire.	TWV
1.5	to retain the states “small” and “large” for ratio, but to add a clarification in brackets, e.g. for ratio length/width, to have “small (moderately compressed)”, “large (moderately elongated)” etc.	TWV
1.5 (second)	(after Chart for Other Plane Shapes) to remove reference to a decision-tree	TWV
2.10	to update cross-references	TWV
	SECTION 3 “STATISTICAL TERMS”	
General	To add the following introductory text: “The definitions included in the glossary are in relation to the use of these terms in DUS examination”	TWC
Bivariate Normality	<p>To add to following illustration:</p> 	TWC

Contingency Table	<p>to read “A contingency table is a table showing the responses of subjects to one factor as a function of another factor. For instance, the following contingency table shows a characteristic as a function of different varieties (the data are hypothetical). The entries show the number of plants for each variety with particular notes for a characteristic.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th><i>Characteristic Variety</i></th> <th>State 1</th> <th>State 2</th> <th>State 3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Variety A</td> <td>18</td> <td>20</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Variety B</td> <td>3</td> <td>10</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>Variety C</td> <td>6</td> <td>24</td> <td>10</td> </tr> </tbody> </table>	<i>Characteristic Variety</i>	State 1	State 2	State 3	Variety A	18	20	2	Variety B	3	10	27	Variety C	6	24	10	TWC
<i>Characteristic Variety</i>	State 1	State 2	State 3															
Variety A	18	20	2															
Variety B	3	10	27															
Variety C	6	24	10															
Random effect	To be deleted	TWC																
Random Term/ Random Factor	to read “Random Term / Random Factor: A factor is random when the levels under study can be considered a random sample drawn from some large homogeneous population. A goal of the study may be to make a statement regarding the larger population. See also factor.”	TWC																

(b) *Revision of TGP Documents:*

TGP/7: Development of Test Guidelines

Comments on document TGP/7/2 Draft 3

General	to replace “range of variation” with “level of variation”, or where the General Introduction is quoted, to explain that the term “level of variation” is considered to be more appropriate than the term “range of variation”, which has been used in the General Introduction (see, for example, Chapter 6.4).	TWC
	<i>Section 1</i>	
1.2	to explain the importance for harmonization of variety descriptions of using the Test Guidelines as individual authorities’ test guidelines. In cases where that would not be possible, to encourage the inclusion of references to the characteristic number in the Test Guidelines in the individual authorities’ test guidelines.	TWV
1.2.1.5	to clarify that the harmonization of variety descriptions could be lost if different example varieties are used in individual authorities’ test guidelines	TWV
1.2.1.7	to amend to cover information provided by breeders in a breeder testing system	TWV

2.2.4.4	to read “In advance of the TWP session, the leading expert should prepare a preliminary draft of the Test Guidelines (“Subgroup draft”) for comments by the subgroup. On the basis of the comments received from the subgroup, the leading expert should establish a first draft for the TWP. This draft is sent to the Office which will produce a document for distribution to the members of the TWP(s) concerned for discussion at their session(s). Prior to the TWP session, the Office will make a preliminary check that the draft has been prepared according to document TGP/7 and, in particular, that it conforms with the TG/Template (Annex 1 [cross ref.]). A result of that check will be provided to the Leading Expert at least one week before the session. [...]”	TWV
	<i>Annex 1: TG Template</i>	
2.3	Netherlands to develop draft guidance on the quantity of plant material to be provided for Test Guidelines, for consideration at the forty-fourth session of the TWV with a view to its inclusion in a future revision of TGP/7 (document TGP/7/3)	TWV
4.1	to develop ASW for the assessment of distinctness of hybrids using the parental formula, on the basis of the wording in the Test Guidelines for Maize.	TWV
	<i>Annex 2: Additional Standard Wording (ASW) for the TG Template</i>	
ASW 13	to include an indication that the parental formula would be used	TWV
	<i>Annex 3: Guidance Notes (GN) for the TG Template</i>	
GN 28	the TWV noted that it would not be able to review any proposed amendments to GN 28 before the Technical Committee considered the approval of document TGP/7/2 in 2010. The TWV noted the importance of example varieties in Test Guidelines for vegetable crops and generally supported the text in GN 28. Therefore, to avoid a delay in the adoption of document TGP/7/2, it proposed that document TGP/7/2 should be adopted in 2010 without amendments to GN 28 and that any proposed amendments should be considered in a future revision of document TGP/7, if appropriate.	TWV
GN 31	to add the possibility to indicate that the variety is a parent line, with a reference to document TGP/5 “Experience and Cooperation in DUS Testing”, Section 11/1 “Examples of Policies and Contracts for Material Submitted by the Breeder”, which explains in paragraph 1.1 that “[...] in the particular case of parent lines submitted as a part of the examination of a candidate hybrid variety, living plant material should only be made available to other variety collectors in such a way that the legitimate interests of the breeder would be safeguarded.”	TWV
GN 32	Three-Way Hybrid: to add a line to enter the name of the female hybrid parent	TWV

CAJ/60/2
ANNEXE II

Ref.	Titre du document	Documents approuvés*	Rédacteur (TWP)	Rédacteur (Nom)	2009						2010					
					TC-EDC	TC/45	CAJ/59	TWPs	CAJ/60	C/43	TC-EDC	TC/46	CAJ/61	TWPs	CAJ/62	C/44
TGP/0	Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents	TGP/0/1 ADOPTÉ									TGP/0/2 Adoption					
TGP/1	Introduction générale assortie d'explications	-	Bureau		---	---	---	---		---	---	---	---	---	---	---
TGP/2	Liste des principes directeurs d'examen adoptés par l'UPOV	TGP/2/1 ADOPTÉ														
TGP/3	Variétés notoirement connues	C(Extr.)/19/2 Rev.	CAJ													
TGP/4	Constitution et maintien des collections de variétés	TGP/4/1 ADOPTÉ														
TGP/5	Expérience et coopération en matière d'examen DHS	ADOPTÉ														
TGP/6	Arrangements en vue de l'examen DHS	TGP/6/1 ADOPTÉ														
TGP/7	Élaboration des principes directeurs d'examen	TGP/7/1 ADOPTÉ			TGP/7/2 draft 1	TGP/7/2 draft 2	---	TGP/7/2 draft 3	TGP/7/2 draft 3	---	TGP/7/2 draft 4	TGP/7/2 draft 5 / approbation	TGP/7/2 draft 5 / approbation	---	---	TGP/7/2 draft 6 / Adoption
TGP/8	Protocole d'essai et techniques utilisées dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (Coordonnateur: Bureau / Président du TWC)				draft 11	draft 12	---	TGP/8/1 draft 13 (& futures sections)	TGP/8/1 draft 13	---	TGP/8/1 draft 14	TGP/8/1 draft 15 / approbation	TGP/8/1 draft 15 / approbation	(futures sections)	---	TGP/8/1 draft 16 / Adoption
TGP/9	Examen de la distinction	TGP/9/1 ADOPTÉ														
TGP/10	Examen de la homogénéité	TGP/10/1 ADOPTÉ														
TGP/11	Examen de la stabilité (Coordonnateur: Bureau)		TWV	M. Semon (QZ)	draft 5	draft 5	---	draft 5	draft 5	---	draft 6	draft 7	---	draft 8	draft 8	---
TGP/12	[Caractères spéciaux] / [Conseils en ce qui concerne certains aspects physiologiques]				draft 6	draft 7 / approbation	draft 7 / approbation	---		draft 8 / Adoption						
TGP/13	Conseils pour les nouveaux types et espèces		TWO	M. Kwakkenbos (QZ)	draft 13	draft 14 / approbation	draft 14 / approbation	---		draft 15 / Adoption						
TGP/14	Glossaire de termes [techniques, botaniques et statistiques] utilisés dans les documents de l'UPOV (Coordonnateur: Bureau)				draft 7	draft 8	---	TGP/14/1 draft 9 (& sous-section Couleur)	TGP/14/1 draft 9	---	TGP/14/1 draft 10	TGP/14/1 draft 11 / approbation	TGP/14/1 draft 11 / approbation	(Sous-section Couleur)	---	TGP/14/1 draft 12 / Adoption
TGP/15	Nouveaux types de caractères (Coordonnateur: Bureau)															

[Fin de l'annexe II et du document]